

Le Centre des Arts Dairy Barn est fier de vous présenter

QUILT NATIONAL'21

28 mai 2021 - 6 septembre 2021

Calendrier

1 mai 2020

Ouverture des inscriptions pour Quilt National'21

9 septembre 2020

Clôture des dépôts des soumissions des oeuvres

5 octobre 2020

Publication des résultats des éliminatoires

1 novembre 2020

Date limite de réception des œuvres sélectionnées pour jugement final et photographies

28 mai au 30 mai 2021

Inauguration du week-end de réceptions et cérémonie de remise des prix

29 mai 2021

Ouverture au public de Quilt National'21

6 septembre 2021

Clôture de l'exposition au Centre artistique de la Dairy Barn

Début de la tournée « Quilt National'21 » jusqu'en septembre 2023

QUILT NATIONAL '21

PROSPECTUS

Quilt National '21 se place au vingt-deuxième rang des concours internationaux avec jurys dédiés à la promotion des quilts contemporains en servant de vitrine aux ŒUVRES RECENTES (achevées depuis le 1 septembre 2018) permettant au visiteur d'apprécier la diversité des techniques ainsi que les tendances nouvelles dans les façons de coudre et d'assembler plusieurs couches de tissus. Le jury va sélectionner les travaux originaux qui démontrent largement la variation des expressions contemporaines. Les visiteurs de Quilt National'21 pourront constater que les traditions anciennes sont toujours honorées et exprimées sous des formes nouvelles puisque les artistes rivalisent de nos jours dans l'utilisation des nouvelles techniques et nouveaux matériaux.

CRITÈRES DE JUGEMENT

Les œuvres seront jugées sur leur originalité, design, la technique utilisée et l'habileté. Une seule œuvre sera sélectionnée par artiste. L'admission préalable se fera par soumission d'une photo digitalisée. L'acceptation définitive se fera après examen de l'œuvre elle-même par un représentant du jury. 85 œuvres à peu près seront sélectionnées pour être exposées au Centre des Arts de la Dairy Barn à compter du 28 mai 2021 jusqu'au 6 septembre 2021. La sélection par le jury se fera à l'aveugle en ce sens que les membres du jury n'auront pas accès ni aux noms des artistes, ni à leur lieu de résidence, ni à aucun élément personnel qui pourrait permettre de les identifier.

MEMBRES DU JURY POUR QUILT NATIONAL'21

Ces personnes talentueuses ont une vaste connaissance des textiles modernes et de l'art basée sur des décennies d'expérience artistique, technique et universitaire relatives à cette excitante forme d'art.

Nos jurés pour Quilt National'21 sont :

- Nancy Bavor
- Brigitte Kopp
- Karen Schultz

QUI SONT-ILS

Nancy Bavor est titulaire d'une licence en histoire de l'art de l'université Northwestern et d'une maîtrise de l'université de Nebraska, Lincoln, en histoire des Textiles/ Quilts avec spécialisation dans leur étude. Sa thèse de maîtrise a porté sur les origines et le développement du quilt artistique en Californie. Elle a rejoint l'équipe du musée des Quilts et Textiles de San Jose en 2013 en tant que conservateur des collections et des expositions. Elle a été nommée directrice du musée en juillet 2017. Elle a siégé aux Conseils de Studio Arts Quilt Associates et de Quilt Alliance et est actuellement membre du Conseil de American Quilt Study Group. En 2018, elle a co-signé un ouvrage « Art Quilts Unfolding : 50 ans d'innovations » et a été co- conservateur de l'exposition s'y rapportant « Layered & Stitched : 50 ans d'art innovant.

Brigitte Kopp est née à Berlin, Allemagne. Elle a grandi en confectionnant des robes, elle a travaillé pour l'Opéra allemand et la couture parisienne et c'est très tôt qu'elle a appris à coudre les robes pour ses poupées. Afin de financer ses études de musique et de peinture à l'université, elle a travaillé comme couturière. Après l'obtention de son diplôme elle a travaillé comme musicienne et a dispensé des cours dans les universités et écoles de musique de Berlin, Linz et Vienne. Peinture et graphisme ont été en supplément. Au début des années 90, elle a commencé la peinture sur soie pour réaliser des robes du soir. À partir des Remnants elle a confectionné des vestes en patchwork et en 2007 elle achevait son premier quilt. Elle vit aujourd'hui dans un petit village du Spreewald au sud de Berlin où elle est artiste. Ses œuvres sont exposées de par le monde depuis 2009.

Karen Schultz est née, a grandi et a fait ses études dans le nord-est des Etats-Unis et réside depuis les dernières 44 années dans la région de Washington. Alors qu'elle se sert d'une machine à coudre depuis l'âge de 9 ans et qu'elle a créé des quilts originaux depuis les quarante dernières années, ce n'est que plus tard qu'elle en viendra à l'expression artistique dont elle fera une activité à part entière, étudiant depuis 12 ans avec de nombreux artistes connus du domaine et en particulier avec Nancy Crow. Assistante sociale hospitalière pendant 30 ans avec un cabinet privé pour les enfants et les familles, Karen Schultz n'a pu résister plus longtemps au chant des sirènes de la création et a fermé son cabinet pour se consacrer uniquement à l'art de la réalisation des quilts. Plus récemment, Karen Schultz a commencé à explorer le travail sur papier en plus de sa création de quilts. Les assemblages de fibres de Karen Schultz ont été décrits comme élégants, sophistiqués et plein de vie avec beaucoup d'attention portée au détail et à la réalisation. Les travaux de Karen Schulz ont été acceptés dans beaucoup de concours nationaux et internationaux et ont été récompensés de nombreuses fois lors d'expositions prestigieuses. Vous pouvez en savoir plus sur son œuvre en consultant : www.karen-schultz.com.

RÉCOMPENSES

On jugera 85 quilts lors de l'exposition et les prix suivants seront attribués :

Récompense d'achat de l'œuvre

Avec le soutien de la Fondation James, les gagnants remporteront des promesses d'achat et leurs quilts seront exposés au musée international du Quilt à Lincoln, Nebraska.

- **Meilleure œuvre du Show, 7 500,00\$** sponsorisé par MODA
- **Utilisation la plus innovante de la matière, 5 000,00 \$** sponsorisé par la Fondation Robert & Ardis James
- **Prix d'Excellence, 5 000,00 \$** sponsorisé par Aurifil
- **Meilleur Artiste Emergent, 2 500,00 \$** sponsorisé par Mountain Mist

Les prix de promesse d'achat seront remis lors du week-end d'ouverture et les quilts seront envoyés en tournée pendant deux ans puis placés au Musée International du Quilt, section des Quilts Nationaux pour y être exposés, étudiés et analysés. Lors de l'inscription, on demandera à chaque artiste s'il souhaite concourir pour les prix de promesse d'achat.

Prix en cash/bons de voyage

Ces prix en cash/ bons de voyage, dont le prix du Meilleur Artiste International, seront remis à 12 artistes participant à Quilt National' 21. Lors l'inscription, les artistes devront satisfaire à certaines questions pour pouvoir accéder à ces prix.

- **Prix des Quilts Japonais** : sponsorisé par la société Nihon Vogue et l'Association de l'Artisanat Japonais, ce prix est attribué à un artiste américain en remerciement pour les

leçons et les conseils prodigués par les quilters américains aux quilters japonais. Les récipiendaires se rendront au Japon où ils y enseigneront.

- **Prix du Meilleur Artiste International** : attribué à l'artiste international le plus remarquable. Ce prix est sponsorisé par Cécile Trentini (participante internationale de QN à plusieurs reprises) et son époux David Dunand dans le but d'encourager les artistes internationaux à entrer dans Quilt National. Tout artiste qui n'est ni américain ni résident américain (ne vit pas aux Etats-Unis) peut concourir.
- **Prix de Studio Art Quilt Associates** est alloué à l'artiste exposant pour la première fois à Quilt National. Ce prix est sponsorisé par Studio Art Quilt Associates.
- **+Prix Heartland** : alloué à un résident de l'Ohio ou d'un état voisin, ce prix est financé par la Nelsonville Quilt Company (Ohio).
- **Prix de la Persévérance** : crée en mémoire de Hilary Fletcher, directeur de Quilt National pendant de longues années, ce prix récompense l'artiste qui est accepté pour la première fois à Quilt National après de nombreux essais infructueux !
- **Prix de l'Excellence au niveau du design de surface** sponsorisé par Quilt Surface Design Symposium et alloué à la réalisation exceptionnelle des participants QSDS.
- **Prix d'Excellence du Jury** : alloué aux trois meilleurs artistes sélectionnés par le jury

RÈGLES ET OBLIGATIONS

CE QU'EST UN QUILT :

- Il faut que le travail possède les caractéristiques de base d'un quilt. Ce doit être principalement du tissu ou une matière similaire et DOIT être composé d'au-moins deux couches bien distinctes- une couche verso et une couche recto.
- La couche recto peut être décrite par un ou une combinaison des termes suivants : en plusieurs morceaux, en appliqué, en un seul morceau, cousu/fusionné à la base Les faces recto et verso seront liées par des points faits à la machine ou la main ou par tout autre élément qui percera les couches et restera visible sur l'ensemble de la surface.
- Il faudra que certains points au-moins soient visibles sur la couche verso
- Autre alternative : le travail sera constitué d'un assemblage de quilts plus petits. Chaque module, cependant, devra satisfaire aux critères ci-dessus énoncés.

DROITS D'AUTEUR

Toutes les œuvres doivent être le fruit d'un effort individuel à moins que l'œuvre ne soit issue d'une collaboration entre plusieurs artistes auquel cas, il faut que tous les artistes qui y participent soient enregistrés sur le formulaire d'inscription. Les pièces résultant de la collaboration de plusieurs artistes ne pourront être présentées qu'une fois seule fois et par un seul artiste uniquement. Toute personne qui est intervenue artistiquement et/ou intellectuellement dans le design et/ou la conception d'un tel quilt est considérée comme un collaborateur. L'artiste ou les artistes doivent être âgés de 18 ans au minimum.

L'œuvre ne sera pas réalisée à partir de directives émises par un autre artiste ou un professeur. Le travail doit avoir un motif original et non une copie ou une variante d'un motif original d'un autre artiste quel que soit le domaine dans lequel il œuvre.

DATES D'OUVERTURES DES EXPOSITIONS DES ŒUVRES AU PUBLIC

Toutes les présentations doivent être de NOUVELLES œuvres **achevées au ou après le 1 septembre 2018**. La récente modification d'une ancienne œuvre entraîne son inéligibilité à moins que l'artiste puisse apporter suffisamment de preuves quant aux différences entre l'original et la version revisitée.

La non acceptation d'une œuvre pour cette exposition entraînera l'inéligibilité de l'artiste pour le prochain concours de Quilt National. Grâce à cette politique, l'exposition ne sera réservée qu'à des artistes qui, sans aucun doute, seront à même de faire accepter leurs œuvres pour l'exposition.

TOURNÉE DE L'EXPOSITION

Les œuvres sélectionnées par Quilt National'21 vont voyager dans le pays à compter de septembre 2021 jusqu'au 23 décembre 2023. Les caractéristiques physiques de l'œuvre détermineront en grande partie sa présence ou non au sein de l'exposition itinérante. Bien que la participation à l'exposition itinérante soit optionnelle il est entendu que toutes les œuvres récompensées sont disponibles pour être exposées pendant toute la durée de la tournée.

Les itinéraires de tournée des collections de Quilt National de même que les informations sur l'histoire de Quilt National peuvent être consultés sur le site de Dairy Barn : dairybarn.org

QUILTS NON ADMISSIBLES

Les œuvres suivantes sont **EXCLUES** :

- Toute œuvre qui sera présentée avant mai 2021 dans une exposition locale, régionale, nationale ou internationale que ce soit des expositions de groupe, en solo, avec conservateur, sur invitation ou encore avec jurys (liste non exhaustive).
- Toute œuvre qui sera présentée avant mai 2021 dans une publication américaine bénéficiant d'une distribution nationale ou internationale ; cette restriction s'applique également aux publications saqa
- Chaque pièce ou ensemble de pièces ne doit pas excéder 254 centimètres (100 inches) en longueur ou en largeur)
- Toute œuvre achevée avant septembre 2018
- Toute œuvre ne répondant pas aux critères structurels d'un quilt comme indiqué dans le prospectus
- Toute œuvre créée sur commande
- Toute œuvre qui est une copie ou une variante de l'œuvre d'un autre artiste
- Toute œuvre qui n'est pas le résultat d'un effort individuel à moins que les collaborateurs n'aient été enregistrés lors de l'inscription

SOUSSIONS DES ENTRÉES

En soumettant son œuvre à ce concours, l'artiste accepte toutes les conditions énoncées ci-dessus. Il autorise implicitement le Centre des Arts de la Dairy Barn à reproduire et distribuer les images au travers d'impressions papier ou électronique pour assurer la promotion des expositions. Les artistes conserveront leurs droits d'auteur.

Les formulaires d'inscription devront comporter les informations suivantes : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, date d'achèvement, dimensions de l'œuvre (longueur, largeur et profondeur en cas de tri-dimensionnel) en inches, matériaux, techniques, commentaires de l'artiste sur l'œuvre si elle est le fruit d'une collaboration. Dans ce dernier cas, il faudra joindre les noms des collaborateurs. Lors de l'enregistrement, l'artiste peut opter pour une non réception du prix d'achat ferme. Des informations complémentaires peuvent être demandées sur les formulaires d'inscription.

DROITS D'ENTRÉE

Un droit d'entrée de 45\$ (quarante-cinq dollars américains) non remboursable sera demandé avec chaque formulaire d'inscription. Ces frais incluent le prix d'entrée et la soumission en ligne de la vue intégrale et de l'image détaillée jusqu'à trois quilts. Chaque artiste s'acquittera d'un droit d'entrée unique pour soumettre jusqu'à trois œuvres.

INSCRIPTION EN LIGNE

La soumission en ligne sera acceptée à travers le site dairybarn.org et ce, à compter du 1 mai 2020.

Plus d'informations et d'instructions seront mises en ligne par la Dairy Barn.

SOUSSIONS DES IMAGES

Seule la forme digitale sera acceptée. La qualité de l'image est très importante pour déterminer l'acceptabilité pour un concours avec jury. Une photographie de mauvaise qualité entraîne souvent l'élimination du concours. Chaque soumission doit comporter une image globale de l'œuvre et jusqu'à deux détails. Une troisième image peut être ajoutée quand l'œuvre est tri-dimensionnelle. Les soumissions vidéo ne sont pas acceptées.

Chaque œuvre doit avoir deux (2) photos digitalisées. L'une doit montrer l'œuvre dans son intégralité, y compris les coins. La deuxième doit montrer un détail de l'œuvre sans que celle-ci ne soit obligatoire mais recommandée (profitez de l'image en détail pour montrer les caractéristiques de couture de votre œuvre). Si l'œuvre est tri-dimensionnelle, on acceptera une troisième image.

Toutes les soumissions photos doivent être nettes, correctement exposées avec la pleine profondeur et toute la palette de contrastes. Aucune partie de l'œuvre ne devrait être cachée par une ombre. Les fonds d'écran devraient être gris, noir, blanc ou dans des tons de terre. L'œuvre devrait apparaître telle que vous souhaiteriez qu'elle soit reproduite. Bien que non exigé, on recommande aux artistes de recourir aux services d'un photographe professionnel doté de l'expérience et des instruments adéquats. Seules les photographies d'œuvres achevées seront acceptées, pas d'œuvres en cours de réalisation !

L'œuvre devrait apparaître comme vous souhaitez qu'elle soit représentée. C'est TRES IMPORTANT car les images soumises lors de l'inscription serviront de référence pour s'assurer du positionnement correct des reproductions photographiques.

Le Centre des Arts Dairy Barn se réserve le droit de refuser toute œuvre d'art qui est très différente de la photographie présentée lors de la soumission.

SPÉCIFICITÉS DIGITALES DES IMAGES

Type de fichier : JPG. Assurez-vous que chaque dossier soit en .JPG avec la mention « JPG ». La résolution acceptable est de 170 dpi. La taille de l'image ne devrait pas excéder 1 800 pixels sur le côté le plus long.

La taille maximum du fichier est de 5MB.

Compression : JPG high. Mode couleur : RGB

DÉNOMINATION DU FICHER IMAGE

IMAGE COMPLÈTE *Titre de l'œuvre_hauteur x profondeur (en inches).jpg*

DÉTAIL DE L'IMAGE *Titre de l'œuvre_detail.jpg, et titre de l'œuvre_detail2.jpg*

Exemple de dénomination d'un fichier image pour une œuvre intitulée *Neige sur le Lac* 24 x35 inches : *Neige sur le Lac_24x36.jpg*, *Neige sur le Lac_detail1.jpg*, *Neige sur le Lac_detail2.jpg*

Ne mettez aucune autre information comme des initiales ou date dans le nom du fichier image.

CLÔTURE DES ADMISSIONS

Les soumissions doivent se faire au plus tard le 5 septembre 2020, 23h59 EST

NOTIFICATION

Deux semaines après la réunion du jury, les artistes ayant surmonté les éliminatoires seront informés.

ASSURANCE

Le Centre des Arts Dairy Barn (DBAC) ne peut assurer aucune œuvre pour un montant supérieur à 65% de sa valeur marchande et se réserve le droit de limiter la couverture d'assurance pour certaines. En cas de détérioration ou perte, il incombera à l'artiste de produire les documents concernant la valeur de l'œuvre et la compensation réclamée. Les valeurs d'assurance listées sur le formulaire d'inscription seront effectives aussi longtemps que l'œuvre fait partie de Quilt National '21 y compris lors des tournées.

VENTES

Les artistes dont les œuvres ne sont pas en vente (NFS) doivent mentionner NFS et doivent communiquer une police d'assurance valide en dollars. Une œuvre étiquetée A VENDRE (p.ex. avec un prix de revente estimé en dollars américains) conservera ce statut tant qu'elle restera dans la collection Quilt National'21. En cas de vente, l'artiste percevra 65% du prix public inscrit dans le formulaire. DBAC retiendra une commission de 35% pour toutes les œuvres vendues lors de l'exposition DBAC, lors des tournées ou par l'intermédiaire d'un personnel de la DBAC. Si l'artiste décidait de procéder à la vente d'une œuvre libellée (A VENDRE) soit directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un tiers après que cette œuvre ait été acceptée par Quilt National'21 ou

pendant qu'elle est en tournée avec les expositions de Quilt National'21, on considèrera que c'est grâce à la présence dans Quilt National'21 que la vente a pu être réalisée. À ce titre 35% du prix de vente seront dus à la DBAC. L'artiste assumera les impôts liés à la vente d'une œuvre d'art ou relatifs à la remise d'une récompense. L'artiste fournira les informations personnelles permettant à la Dairy Barn d'accomplir les formalités fiscales. Si une œuvre acceptée est vendue avant son exposition, il incombera à l'artiste de s'assurer que l'acquéreur mettra l'œuvre à disposition du 28 mai 2021 au 6 septembre 2021 pour être exposée à la DBAC.

EXPEDITION

L'artiste assumera tous les frais relatifs à l'expédition et aux assurances des œuvres d'art lors des transits vers et depuis la DBAC. L'œuvre d'art sera emballée dans un emballage adapté et réutilisable. DBAC ne saurait être tenue pour responsable quelle que soit l'avarie causée par un emballage insuffisant ou un contenant inadapté.

Toutes les œuvres d'art seront manipulées avec soin et seront restituées dans leurs emballages d'origine. DBAC ne s'acquittera pas des droits de douane et/ou des frais de courtage. Un artiste international devra donc rembourser la DBAC si de tels frais sont générés.

ADRESSE DE LIVRAISON

The DAIRY BARN ARTS CENTER
Quilt National
8000 Dairy Lane
Athens, OH 45701-0747 USA

ADRESSE DE CORRESPONDANCE

« NE PAS ENVOYER D'ŒUVRES D'ART EN POSTE RESTANTE À L'ADRESSE POSTALE, UTILISER L'ADRESSE DE LIVRAISON CI-DESSUS MENTIONNÉE »

The Dairy Barn Arts Center
Quilt National
P.O. Box 747
Athens, OH 45701-0747 USA

Merci d'adresser vos questions à :

Holly Ittel
Quilt National and Exhibitions Director
The Dairy Barn Arts Center
740-592-4981
holly@dairybarn.org
gn@dairybarn.org